



Lille, 17/18/19 Octobre 2023

RIODD 2023 : Changer ou s'effondrer ?

Analyses, repères et propositions pluridisciplinaires face à la nécessité d'un changement rapide et profond de nos manières de produire, consommer et échanger

Le *Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable* (RIODD) tient en 2023 son **dix-huitième congrès** (<https://riodd.net/>)

Le congrès 2023 du RIODD est organisé par le laboratoire CLERSE (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques) et se tiendra à Lille :

Université de Lille
LILLIAD
Campus Cité Scientifique,
du mardi 17 au jeudi 19 octobre 2023

La journée du mardi 17 octobre 2023 est réservée aux doctoriales et fera l'objet d'un appel spécifique. Le congrès se déroule donc les 18 et 19 octobre 2023

Date limite de propositions de sessions thématiques (ouvertes) : Vendredi 03 mars 2023

Date limite de réception des propositions de communication : Vendredi 12 mai 2023

Notification de la décision du Conseil Scientifique du congrès : Lundi 17 juillet 2023

Réception des communications définitives : Vendredi 22 septembre 2023

Site congrès : <https://riodd2023.sciencesconf.org/>

Email de contact : riodd2023@sciencesconf.org

Comme pour tous les congrès RIODD :

- Il est possible de proposer des sessions thématiques en lien avec le thème du congrès (ou en lien avec la thématique large du lien entre organisations et développement durable qui forme le cœur des travaux du RIODD). Nous recevrons les propositions jusqu'au 03 mars 2023. Les appels spécifiques seront mis en ligne sur le site du congrès et diffusé comme l'appel à communication général. Les communications liées à une session thématique seront à déposer sur le site avant le 12 mai 2023 dans un onglet réservé.
- Toute proposition de communication en lien avec l'appel à communication, ou plus généralement en lien avec la thématique large du lien entre organisations et développement durable qui forme le cœur des travaux du RIODD sera étudiée. Le congrès propose une orientation thématique qui n'est pas exclusive.

Thème du congrès 2023 : Changer ou s'effondrer ?

Le RIODD, au-delà de sa dimension *Internationale*, se caractérise par une dynamique de recherche *Interdisciplinaire*, *Indépendante* de toute pression ou lobby, et, ceci expliquant cela, l'association développe volontiers une analyse critique voire « *Impertinente* » dans le meilleur sens du terme. Pour ses 18 ans, le RIODD part d'un constat, celui de l'étonnante distance qui sépare les discours souvent positifs, rassurants, voire naïfs sur la responsabilité des organisations et la nécessaire « transition » écologique...et les multiples travaux en sciences de l'environnement, en particulier ceux des experts du GIEC concernant le réchauffement climatique, donnant un certain poids à la perspective effrayante, voire dramatique d'un effondrement du fonctionnement actuel de nos modes de production et de distribution (ainsi que de l'organisation sociale qui leur est associée). Ainsi, entre la thématique de la « transition verte », sorte de nouvelle ère de révolution industrielle portant des perspectives de profit et de croissance renouvelées, et celle de « l'effondrement » dans la lignée des études de collapsologie, la recherche dans le champ du « développement durable » est durement mise en tension. D'une certaine manière, nous voici revenu-es à l'alerte et au dilemme posé par le rapport Meadows (1972), après quelques décennies ambiguës, oscillant entre l'impression d'une mobilisation des acteur-trices des mondes politiques, économiques et citoyens, et la dégradation bien réelle de la biosphère. C'est autour de ces paradoxes et tensions que nous proposons de centrer ce congrès du RIODD 2023. Comment retisser un compromis social, une capacité à vivre ensemble, en prenant en compte lucidement la situation écologique ?

Ce congrès devra être l'occasion d'étayer ces constats ; de confronter les points de vue sous-tendus par les diagnostics centrés sur notre système économique, sur notre système social, mais aussi sur leurs relations ; de se saisir des analyses exposées pour proposer un état des lieux pragmatique questionnant l'expression « développement durable » dans une perspective de transformation des systèmes. Ces débats contribueront à initier la construction de liens avec des chercheur-ses en sciences expérimentales, souvent peu présent-es dans les congrès consacrés, en sciences sociales, aux questions de développement. De façon plus globale, le congrès nous permettra de réfléchir ensemble au nécessaire mais difficile bouleversement tant conceptuel que « pratique » devant s'opérer à l'ère de l'Anthropocène.

Il s'agira d'abord de repenser l'articulation entre les sphères économique, sociale et environnementale. Si la question des limites écologiques s'est aujourd'hui nettement imposée, sa mesure et son acceptation sociale, quant à elles, continuent de questionner. Ces interrogations conduisent finalement à interpeller l'économie sur son objet même, la satisfaction des besoins. En effet, l'analyse du « process institutionnel entre l'homme et son environnement dans le but de satisfaire ses besoins » (selon la définition de l'économie proposée par Karl Polanyi [1957]) semble supposer que l'on saisisse mieux, collectivement, ce que peuvent être ces besoins sociaux... au-delà de la chimérique figure d'un *homo oeconomicus* se caractérisant par un désir de consommation illimité (utilité marginale constamment croissante en fonction de la quantité de biens consommés). Les réflexions sur le rééquilibrage travail/loisir (ou vie professionnelle/vie personnelle), la frugalité, la décroissance, trouvent ici toute leur place. Il s'agira au fond d'essayer de saisir la façon dont la réflexion en sciences sociales peut nous aider à concevoir une représentation du fonctionnement des organisations et de l'économie qui parvienne à satisfaire les besoins sociaux sans poser comme préalable un prélèvement toujours plus important des ressources naturelles. Ces questionnements valent tant pour les pays riches que pour les nations pauvres et émergentes.

Cette question de la satisfaction des besoins sociaux sous contraintes naturelles pose aussi clairement la question des inégalités. Inégalités relatives au chaos climatique qui semble être enclenché, inégalités spatiales, monétaires, pouvant concerner différentes zones géographiques ainsi que des acteur-trices appartenant à des classes sociales distinctes. Mais penser ces inégalités peut également être un des leviers susceptibles de stabiliser l'empreinte écologique sans explosion sociale : on peut en effet supposer qu'une répartition plus juste des richesses, entre pays et entre classes sociales, est un des enjeux centraux de l'acceptabilité d'une réduction globale de la dynamique de croissance qui semble difficilement évitable...

Repenser le fonctionnement du système économique et social suppose de penser les acteur-trices de ce système, leurs intérêts, leurs logiques d'action, leurs pouvoirs et leurs relations. Il s'agit cette fois d'identifier le (ou les) bon(s) niveau(x) et leviers d'action pour faire évoluer de façon coordonnée et en profondeur le fonctionnement de ces systèmes. Plusieurs questions se posent alors : celle des échelles et de leur articulation : logique internationale, nationale, ou

locale ? Celle du type d'acteur : public, privé, PME ou multinationales ? Celle des modalités de mise en œuvre : par des dispositifs de marché ou par des dispositifs d'encadrement politique contraignants ? le retour de la notion de planification (que l'on a longtemps considérée comme appartenant à un triste passé) est par exemple un axe particulièrement intéressant. Plus profondément, au plan conceptuel, il serait nécessaire d'identifier les « rapports » de force et de coopération en présence, que ce soit grâce au concept de « classe écologique » (Latour & Schultz, 2022) ou à des efforts permettant de rebattre la traditionnelle séparation humain/non-humain si profondément ancrée en sciences sociales mais aujourd'hui définitivement intenable (Dunlap et Catton, 1978 ; Descola, 2005 ; Morizot, 2021...)

Bien sûr parmi ces acteurs, la question du rôle des organisations productives est essentielle. Que peut-on en attendre ? Comment mesurer la réalité de leur engagement dans des modalités différentes et soutenables de production ? Ce thème des liens entre entreprises et Société, au sens large, a connu un nouveau stade de développement avec la promulgation de la loi « Pacte » et de la modification, certes marginale, de la définition de l'objet de l'activité des organisations : objet social étendu, entreprise à mission, redevabilité... Ces éléments d'évolution du rapport entre entreprise et Société sont-ils les ferments d'une évolution plus profonde ? Comment armer les parties prenantes pour faire vivre ces dispositifs et les assortir d'effets concrets ? Comment mesurer comptablement ce que serait une entreprise responsable (on pense bien sûr à la comptabilité CARE) ? Comment permettre aux consommateur-trices d'agir, *via* leur activité de consommation, pour une évolution des structures productives ? Autant de questions à investiguer dans le cadre d'une analyse du rôle toujours évolutif que joue l'entreprise dans la Société, rôle qui tend aujourd'hui à être cadré par de plus en plus de dispositifs réglementaires, et donc par un retour indéniable quoique timide des acteurs étatiques – signe, s'il en faut, de l'échec d'une conception purement libre et volontaire de la RSE.

Cette nécessité de changements, nécessairement profonds et rapides, de notre système social et productif questionne *in fine* le principe de la démocratie. Au-delà des acteurs et des niveaux d'action, il est essentiel de faire une place à l'interrogation de plus en plus palpable de l'enjeu démocratique que constitue le fonctionnement de l'entreprise capitaliste. Entreprise comme commun, bicaméralisme, développement de la codétermination, entreprise libérée ... De nombreuses études et propositions (plus ou moins abouties, plus ou moins concluantes) visent à faire de l'entreprise un espace plus démocratique, d'une vraie confrontation entre acteur-trices tou-tes concerné-es par la nécessité d'une transformation du régime productif. Que faut-il attendre de la démocratie en entreprise ? En quoi peut-elle être une réponse à l'affaiblissement des relations publiques ou la difficulté d'une régulation « nationale » des questions écologiques ? L'entreprise est-elle un objet ou un sujet politique ? A-t-elle vocation à se substituer à l'Etat dans le cadre de missions dites d'intérêt général ? L'absence de contrôle démocratique des cercles dirigeants, pourtant souvent amenés à exercer des pressions extrêmement fortes sur les politiques publiques, par des moyens licites et parfois illicites, ne constitue-t-elle pas un enjeu considérable de nos sociétés ? L'entreprise ne fait-elle pas souvent la loi ? Plus généralement en quoi ce foisonnement de réflexions sur la « gouvernance » des entreprises nous permet-il de progresser sur une représentation des contours de ces dernières comme institution au sein des sciences sociales ?

Ces réflexions sur la pérennité de notre système économique et social ne devraient pas faire l'économie d'en penser les alternatives (plus ou moins radicales). Cela peut prendre un tour utopique, ou, plus concrètement, permettre d'identifier les expériences alternatives actuelles (le modèle des biens communs, des « beni comuni », l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, l'économie collaborative ou bien encore les modèles autarciques (de l'autosuffisance alimentaire par exemple) pour comprendre et soupeser l'authenticité de leur caractère alternatif, leur pérennité et leur extension possible, et aussi saisir ce qui s'y joue : retour à un meilleur équilibre entre les formes institutionnelles de la centralité, de la symétrie, de l'échange et de la réciprocité ? Hybridations de ces formes ? Simple effet de mode sans réalité institutionnelle ? Resocialisation des acteur-trices à nouveau doté-es d'une capacité éthique et politique dont le néo-libéralisme les privait ? Là encore, tant au plan conceptuel que pratique, à la lumière des évolutions législatives récentes, les points de confrontation et de réflexion ne devraient pas manquer.

Ces quelques paragraphes dessinent l'ampleur des changements nécessaires pour transformer notre système économique et social dans l'optique d'éviter un effondrement du système actuel, bien que nous ne puissions exclure qu'il soit une condition nécessaire à l'avènement d'une nouvelle ère. L'articulation et l'encastrement des sphères économique, sociale, environnementale, la redéfinition des besoins sociaux, la façon de gérer les inégalités, la redéfinition des systèmes d'acteurs et du lien entre entreprise et Société ainsi que l'influence de l'entreprise sur les systèmes démocratiques ne sont ainsi que des ouvertures proposées aux participant-es, quelques brèches ouvertes pour contribuer à poser les fondations théoriques et empiriques d'un système économique et social, réformé ou refondé, à même de conduire à un rapport adapté à notre environnement. A même de dessiner une manière de vivre, produire et consommer, ensemble qui soit « compatible avec la *permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre* » ...

Comité scientifique

- Aggeri Franck (Mines Paris tech)
- Ballet Jérôme (UVSQ)
- Barraud de Lagerie Pauline (PSL, IRISSO)
- Bastianutti Julie (ULille, LUMEN)
- Beaucourt Christel (ULille, LUMEN)
- Bereni Laure (CNRS, CMH)
- Berger-Douce Sandrine (IMT Saint Etienne)
- Christophe Bernard (Université d'Amiens)
- Berrier-lucas Céline (ISG)
- Boidin Bruno (ULille, CLERSE)
- Boisvert Valérie (U Lausanne)
- Boutry Ornella (ULille, CLERSE)
- Bourghelle David (ULille, LUMEN)
- Borry Anne (ULille, CLERSE)
- Capron Michel (IRG)
- Cary Paul (ULille, CERIES)
- Cazal Didier (ULille, LUMEN)
- Chanteau Jean-Pierre (Univ. Grenoble-alpes)
- Chiapello Eve (EHESS)
- Cordonnier Laurent (ULille, CLERSE)
- Courrent Jean-Marie (Univ. Montpellier)
- Daugareilh Isabelle (CNRS, Comptrasec)
- Dejean Frederique (PSL)
- Didier Christelle (ULille, CIREL)
- Druelle-Korn Clotilde (Univ. Limoges)
- Dupré Michèle (CNRS, Centre max-weber)
- Eynaud Philippe (IAE de Paris)
- Favereau Olivier (Université Nanterre)
- Feger Clément (Agroparistech)
- Frigant Vincent (Université de Bordeaux)
- Gayot Olivier (ULille, CLERSE)
- Gendron Corinne (uqam montréal)
- Gomez Pierre-Yves (EM Lyon)
- Grassart Clotilde (ULille, CLERSE)
- Herbert Maud (ULille, LUMEN)
- Jany-Catrice Florence (ULille, CLERSE)
- Karyotis Catherine (Noema Business School)
- Lamarche Thomas (Université Paris Diderot)
- Nadel Simon (ULille, CLERSE)
- Marais Magalie (Montpellier Business School)
- Martin-Chenut Kathia (CNRS, ISJPS)
- Masson Lena (ULille, LUMEN)
- Mazuyer Emmanuelle (CNRS, CERCRID)
- Meda Dominique (PSL, IRISSO)
- Melin Hélène (ULille, CLERSE)
- De Nanteuil Mathieu (ULB)
- Pasquero Jean (UQAM)
- Penalva-Icher elise (PSL, IRISSO)
- Perez Roland (Université Montpellier)
- Petit Olivier (UArtois, CLERSE)
- Plumecocq Gael (INRAE)
- Postel Nicolas (ULille, CLERSE)
- Quairel Françoise (PSL)
- Rambaud Alexandre (AGRO PARISTECH)
- Ramboarisata Lovasoa (UQAM)
- Ramonjy Dimbi (CERRIM, EXCELLIA BS)
- Richard Jacques (PSL)
- Robert Isabelle (ULille, LUMEN)
- Robert Pierre (ULille, CLERSE)
- Saves Magali (ULille, CLERSE)
- Sebert Adele (ULille, CLERSE)
- Sehier Clement (IMT Lille, CLERSE)
- Segrestin Blanche (Mines Paris tech)
- Sobczak Andre (Eurocities)
- Sobel Richard (ULille, CLERSE)
- Sun William (LEEDS BS)
- Tordjman Hélène (USPN, CEPN)
- Touchelay béatrice (ULille, IRHIS)
- Toulouse Nil (ULille, LUMEN)
- Turcotte Marie France (UQAM)
- Vercher-Chaptal Corinne (USPN, CEPN)
- Vernac Stéphane (Univ Jean Monnet, CERCRID)
- Vivien Franck Dominique (Université de Reims)
- Voivot Denis (ULille, CRDP)

Comité orientation du congrès RIODD 2023

Nicolas POSTEL / Florence JANY CATRICE / Maud HERBERT / Paul CARY / Lena MASSON / Julie BASTIANUTI / Isabelle ROBERT / Christelle DIDIER / Clément SEHIER / Olivier GAYOT / Adèle SEBERT / Clotilde GRASSARD / Magalie SAVES/Anne BORY/ Ornella BOUTRY/ Bruno BOIDIN/ Pierre ROBERT / Denis VOINOT / Simon NADEL / Laurent CORDONNIER / David BOURGHELLE / Didier CAZAL/ Richard SOBEL / Benjamin CORDRIE/ Christel BEAUCOURT/ Nil TOULOUSE/ Hélène MELIN/ Olivier PETIT

Comité Organisation

Nicolas POSTEL / Florence JANY CATRICE / Maud HERBERT / Paul CARY / Lena MASSON / Julie BASTIANUTI / Isabelle ROBERT / Christelle DIDIER / Clément SEHIER / Olivier PETIT / Adèle SEBERT / Clotilde GRASSARD/ Magalie SAVES / Sophie GOYAT

Comité organisation Doctoriales

Nicolas POSTEL / Florence JANY CATRICE / Maud HERBERT / Magalie SAVES / Olivier GAYOT

Site congrès : <https://riodd2023.sciencesconf.org/>